RAPPORT ANNUEL 2024-25

Conseil d’établissement

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

En vertu des articles 82 et 110.4 de la Loi sur l'instruction publique *(LIP), le rapport annuel (RA) du conseil d'établissement dresse le bilan de ses activités en présentant notamment les décisions prises par le conseil en application de cette loi et les résultats obtenus au terme de ces activités.*

Conformément à l'article 457.6 de la LIP, le ministre peut, par règlement, prévoir les renseignements que doit contenir le RA d'un conseil d'établissement ainsi que la forme de ce rapport. Les établissements visés doivent utiliser le présent gabarit.

En vertu de l'article 82 de la LIP, le conseil d'établissement transmet une copie de son RA au centre de services scolaire.

Présentation à la population
Conformément à l'article 83 de la LIP, le conseil d'établissement informe annuellement les parents ainsi que la communauté que sert l'école des services qu'elle offre et leur rend compte de leur qualité. Il est suggéré de déposer le rapport annuel sur la page Web de l'établissement.

Message de la présidence du conseil d'établissement

Chers parents, membres du personnel et membre de la communauté scolaire, je suis heureuse de vous présenter ce rapport annuel 2025, qui présente et synthétise le travail du conseil d'établissement. En plus de l'assemblée générale annuelle, le conseil d'établissement s'est rencontré huit fois durant l'année scolaire. Ceci nous a permis de s'occuper au moment opportun de chaque dossier nécessaire au bon fonctionnement de l'école pour l'année en cours ainsi que commencer la préparation de la prochaine année.

Le conseil d'établissement est une instance importante de notre école où se prennent des décisions concernant le fonctionnement de l'école. Il a pour fonction principale d'analyser la situation de l'école et les besoins des élèves; d'analyser les enjeux liés à la réussite des élèves et d'analyser les caractéristiques et les attentes de la communauté qu'elle dessert. Pour ce faire, il réunit des personnes représentantes des parents et de la communauté, des enseignants et enseignantes et des membres du personnel. La diversité des personnes réunies permet d'amener un éclairage sur les décisions à prendre. Les membres qui s'y impliquent ont à cœur de mettre l'intérêt et le développement des élèves au centre de leur travail. Cette volonté est en adéquation avec celle de l'Équipe-école et la collaboration entre les deux instances est importante. À cet effet, l'École Notre-Dame se démarque par son équipe motivée à offrir le meilleur aux enfants et à travailler en collaboration pour y arriver.

Pour n'en nommer que quelques-uns, l'approbation des sorties scolaires, l'adoption du code de vie, des discussions sur les activités parascolaires, la création d'un sous-comité pour réfléchir à un projet de murale extérieure mettant en valeur l'École et ses valeurs et les façons d'impliquer les parents via l'Organisation participative de parents (OPP) sont parmi les dossiers traités par le Conseil d'établissement cette année qui ont des effets directs sur les élèves.

Cette année, dans le cadre de la semaine de l'engagement parental portée par la Fédération des comités de parents du Québec, le Conseil d'établissement a proposé la remise de certificats de mérite et reconnaissance aux parents impliqués dans le CÉ. Je tiens à réitérer mes félicitations aux parents qui se sont impliqués dans le CÉ et aussi à ceux et celles qui se sont impliqués ailleurs. Aussi, lors de l'activité de graduation des élèves de 6e année, un certificat de mérite niveau bronze a été remis à Charles Varin, bénévole depuis plusieurs années aux Petits déjeuners.

Le conseil d'établissement a également discuté de dossiers préoccupants, notamment la gestion des insectes indésirables à l'École et la coupure de transport scolaire pour le quartier Jean Dallaire. À cet effet, tout au long de l'année, le conseil d'établissement s'est mobilisé pour contester la décision de modifier le corridor scolaire du quartier Jean-Dallaire. La contestation se poursuit désormais au niveau du Protecteur National de l'Élève. Les parents concernés peuvent communiquer avec nous pour être accompagnés dans leurs démarches.

Malgré les défis, j'aimerais rappeler à quel point notre école se démarque par la richesse de sa diversité et par l'engagement de son personnel pour les enfants, qui multiplie les moyens pour accompagner les élèves dans leur cheminement et leur offrir un milieu sain et stimulant, adapté à leurs besoins.

Je vous encourage à vous impliquer pour et dans l'école: n'hésitez pas à communiquer avec le personnel si vous avez des questions ou préoccupations, à vous impliquer dans l'OPP. Informez-vous de la réalité du système d'éducation publique au Québec et appuyez le personnel et l'école de vos enfants.

Notre participation en tant que parent à un grand impact sur nos enfants!

Je vous souhaite à tous une très belle année scolaire 2025-2026!

Emilie Grenon

Présidente du Conseil d'Établissement

L’école Notre-Dame en bref

L’école Notre-Dame est une école primaire située dans le Vieux-Hull, dans la ville de Gatineau. L’école compte environ 280 élèves annuellement, provenant de trois quartiers distincts, soit le quartier Fournier, le quartier Jean-Dallaire et le Vieux-Hull.

L’école présente un Indice du Milieu socio-économique (IMSE) de 10 ainsi qu’un indice du Seuil de Faible Revenu (SFR) de 10*. De ces indices découlent diverses mesures du MEQ qui permettent l’élaboration de stratégies pour Agir Autrement (SIAA) dans une perspective de réussite éducative, sociale et scolaire des élèves. L’école bénéficie par exemple de l’accès à la mesure 15015 – Renforcement des pratiques consacrées à la réussite en lecture, en écriture et en mathématique au préscolaire et au 1er cycle du primaire ainsi qu’à la mesure 15021, volet 3 – Agent de soutien aux élèves en milieu défavorisé, qui permettent notamment l’ajout de ressources humaines œuvrant auprès des élèves et des organismes communautaires.

L’école offre des services éducatifs au préscolaire 4 ans, au préscolaire 5, au primaire. L’école comprend également deux classes d’accueil et deux classes spécialisées de type Kangourou (Attachement et comportement).

L’école Notre-Dame compte sur une équipe d’environ 60 personnes, composée d’enseignants, de membres du personnel de soutien et de soutien administratif, et de professionnelles.

L’école s’est entourée, au fil des ans, de plusieurs partenaires essentiels au développement et au bien-être de nos élèves et familles. Parmi ceux-ci, notons l’implication du Centre de Pédiatrie Sociale, de la Maison de l’Amitié, les Enfants de l’Espoir, la Table des Partenaires du secteur Fournier, de MOBI-O et du CISSSO.

Finalement, la situation géographique avantageuse de l’école permet aux élèves d’avoir un accès facile aux divers services et installations de la ville et organismes gouvernementaux, tels que la bibliothèque, la patinoire, les parcs et les musées. Ces installations sont d’ailleurs utilisées pour plusieurs types d’activités pédagogiques. La proximité du parc Fontaine influence grandement l’organisation des récréations et des différentes activités pédagogiques.

Table des matières

1. Présentation du conseil d'établissement 7
1.1 Liste des membres du conseil d'établissement 7
2. Bilan des activités du conseil d'établissement 7
2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement 7
2.2 Activités réalisées et décisions prises 8

1. Présentation du conseil d'établissement

1.1 Liste des membres du conseil d'établissement

Nom et prénom	Titre (ex. : parent, personnel scolaire et fonction au conseil)
Rose Charest-Desbiens (membre jusqu'en décembre)	Personnel scolaire – Enseignante
Josée Blondin	Personnel scolaire – TES
Marie-Thérèse Kamal	Personnel scolaire – Enseignante
Lysane Lamothe Blanchette	Personnel scolaire – Enseignant
Noémie Lachapelle	Personnel scolaire – Technicienne en service de garde, secrétaire du conseil d'établissement
Marianne Weber	Parent, Deuxième année du mandat
Émilie Grenon	Parent, Deuxième année du mandat, Présidente du conseil d'établissement
Cécilia Tran	Parent, Deuxième année du mandat
Judith Hamel	Parent, Première année du mandat
Dany Fonkeing Nfonguen	Parent, Première année du mandat
Terrie Pascoal	Parent substitut
Jeffrey Armstrong	Parent substitut
Gabriela Fillion, Maison de l'Amitié	Membre de la communauté
Julien Cauchon	Direction
Camille Vallée	Direction adjointe

2. Bilan des activités du conseil d'établissement

2.1 Calendrier des séances du conseil d'établissement

Date (jour-mois-année)	Type de séance préciser : ordinaire, extraordinaire, sous-comité, etc.
12 septembre 2024	Assemblée générale
3 octobre 2024	Rencontre ordinaire
5 décembre 2024	Rencontre ordinaire
6 février 2025	Rencontre ordinaire
3 avril 2025	Rencontre ordinaire
7 mai 2025	Rencontre ordinaire
5 juin 2025	Rencontre ordinaire
11 septembre 2025	Rencontre extraordinaire

2.2 Activités réalisées et décisions prises

Sujets traités	Dates (Mois-année)	Actions réalisées (Ex. : adopté, approuvé, consultation effectuée, actualisation, etc.)	Commentaires (Précision, collaborateurs, ne s'applique pas, etc.)
Pouvoirs généraux			
Adoption du projet éducatif[1]	N / A	N / A	
Adoption du plan de lutte contre l'intimidation et la violence	Octobre 2024	Adoption	
Approbation des règles de conduite et des mesures de sécurité (ou règles de fonctionnement pour les centres)	Juin 2025	Adoption	Nouveau code de vie pour l'année 2025-26
Approbation des contributions financières exigées	Mai 2025	Adoption	Conformément aux balises et encadrements ministériels sur les frais chargés aux parents.
Établissement des principes d'encadrement des coûts des documents dans lesquels l'élève écrit, dessine ou découpe	Mai 2025	Adoption	Conformément aux balises et encadrements ministériels sur les frais chargés aux parents.
Approbation de la liste du matériel d'usage personnel	Mai 2025	Adoption	Conformément aux balises et encadrements ministériels sur les frais chargés aux parents.
Adoption des règles de fonctionnement des services de garde	Juin 2025	Adoption	Nouveau guide de fonctionnement et programme d'activité pour l'année 2025-26
Avis auprès de la direction d'établissement (pouvoir d'initiative) ou du centre de services scolaire	Décembre 2024 Tout au long de l'année 2024-25	Adoption Adoption	Auprès de la direction et du centre de services scolaire pour la gestion des indésirables (coquerelles) Démarche de contestation de la modification du corridor scolaire affectant le secteur du ruisseau de la Brasserie
Formation de comités (ex. : sous-comité sur un sujet en particulier)	Février 2025	Approbation	Formation d'un sous-comité pour réfléchir à un projet de murale extérieure mettant en valeur l'école et les valeurs de notre communauté
Consultation sur la modification ou la révocation de l'acte d'établissement	N/A		
Consultation sur les critères de sélection de la direction	Avril 2025	Adoption	Consultation annuelle
Information aux parents et à la communauté des services éducatifs offerts et de leur qualité	Avril 2025	Adoption	Récompense dans le cadre de la semaine de l'engagement parental de la FCPQ : certificats de mérite et reconnaissance de niveau bronze.
Transmission de documents à l'intention des parents	N/A		
Pouvoirs liés aux services éducatifs			
Approbation des modalités d'application du régime pédagogique	N/A		
Consultation sur le choix des manuels scolaires et du matériel didactique, et des modalités de communication ayant pour but de renseigner les parents sur le cheminement scolaire de leur enfant	Mai 2025	Adoption	Conformément aux balises et encadrements ministériels sur les frais chargés aux parents.
Approbation de l'orientation générale en vue de l'enrichissement ou de l'adaptation des objectifs et contenus des programmes d'études	N/A		
Approbation des conditions et modalités de l'intégration des activités ou contenus	Octobre 2024	Adoption	Contenus en orientation scolaire et professionnelle

prescrits par le ministre (ex. : éducation à la sexualité)			
Approbation du temps alloué à chaque matière (grilles-matières)	Février 2025	Adoption	Conformément aux encadrements du régime pédagogique.
Approbation des activités éducatives nécessitant un changement (hors-horaire ou hors-école)	Octobre 2024 Juin 2025	Adoption	Autorisation de sortie dans des lieux courants identifiés par le conseil d'établissement. Les autres sorties devront être approuvées par le conseil d'établissement.
Approbation de la mise en œuvre des programmes de services complémentaires et particuliers (ou d'éducation populaire pour les centres)	N/A		
Consultation des parents	N/A		
Consultation obligatoire des élèves ou d'un groupe d'élèves	N/A		
Pouvoirs liés aux services extrascolaires			
Organisation des services extrascolaires (ex. : activités parascolaires)	Octobre 2025	Approbation	Activités parascolaires offertes par Dimension Sportive et Culturelle. Activités offertes par les membres du personnel (volleyball, soccer, cheerleading)
Conclusion de contrats avec une personne ou un organisme	Déc 2024 Avril 2025 Juin 2025	Adoption Adoption Adoption	Critères pour le choix du fournisseur pour les photos scolaires Entente de principe avec la Cantine pour Tous Octroi du contrat de photographie scolaire à la compagnie Photomania
Pouvoirs liés aux ressources financières et matérielles			
Approbation concernant l'utilisation des locaux et immeubles mis à la disposition de l'établissement	Juin 2025	Adoption	On priorise l'utilisation du gymnase par les élèves de l'école en tout temps. La location peut débuter à partir de 17h30.
Sollicitation ou réception de sommes d'argent (fonds à destination spéciale)	N/A		
Adoption du budget annuel de l'établissement	Septembre 2025	Adoption	Préparation budgétaire de 2025-26
Adoption de demandes de financement	N/A		